

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**LES PARENTS
SE SÉPARENT,
LES ENFANTS
EN PARLENT.**

L'UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
UDAF 56

**organise des groupes
d'expression pour les enfants
de parents séparés.**

**Udaf**
Morbihan
UNIS POUR LES FAMILLES

Un espace d'échange entre enfants



Depuis plusieurs années, l'UDAF accompagne les parents séparés ou en cours de séparation en leur proposant un espace neutre de résolution des conflits et de réorganisation de la vie des enfants et du lien parental (service de médiation familiale). Au cours des échanges, les parents évoquent, bien souvent, un besoin d'expression et d'écoute de leurs enfants dans un lieu extérieur à la famille sans pour autant que ce besoin exprimé nécessite un accompagnement thérapeutique. C'est à partir de ce constat, que l'UDAF a créé un espace d'expression et de partage spécifiquement dédié aux enfants.

La séparation des parents est une étape déstabilisante pour la plupart des enfants. À ce moment de leur vie, ils vivent des émotions très fortes qu'ils ne parviennent pas toujours à exprimer. C'est pourquoi l'UDAF propose un espace d'échanges entre enfants et pour les enfants, en dehors de la présence de leurs parents. Ils ont la possibilité d'y rencontrer d'autres enfants confrontés à la même situation de séparation parentale et de s'entraider.

« Le groupe de parole, bâti d'après une expérience québécoise, est un lieu où ils peuvent s'exprimer sans craindre de faire souffrir un parent plus que l'autre ou d'avoir l'air de prendre parti »

La Médiatrice familiale de l'UDAF 56

À travers diverses activités proposées, ils prennent le temps de parler, d'exprimer leurs inquiétudes, prennent conscience de leurs émotions. Ils peuvent trouver des solutions positives à leurs difficultés et sont ensuite plus à même de s'adapter à la situation de séparation.

« On dit qu'on est triste mais on rit aussi »
Théo, 12 ans

« Moi ce qui m'aide, c'est d'être avec d'autres enfants, je suis pas la seule » *Laurine, 8 ans*

« Maintenant j'ose un peu plus en parler à mes parents » *Amandine, 11 ans*

Nathalie, la mère de Théo, pense que c'est bénéfique pour les enfants mais aussi les parents « Merci pour ce groupe d'expression qui aide tout le monde au final, surtout l'enfant mais aussi les parents. »

Lieu d'expression pour les 6-13 ans

Cet espace de partage est réservé aux enfants âgés de 6 à 13 ans dont les parents sont séparés ou en cours de séparation.

Les enfants sont regroupés par tranche d'âge pour faciliter la fluidité des échanges. Chaque groupe est constitué d'au minimum 4 enfants et au maximum de 8.

Un accompagnement par des professionnels qualifiés

Les groupes sont animés et encadrés par des professionnels. Laurence Guyot, médiatrice familiale de l'UDAF 56 et Michaël Bocher, psychologue intervenant dans l'association « Les mots des familles ». Ces professionnels ont des compétences dans les domaines de l'enfance, la séparation, de l'animation de groupe.

« Certains manifestent leur tristesse, d'autres sont agités. Il y a aussi ceux qui se font discrets. Au final chaque enfant trouve ici un support ou un autre (dessin, théâtre, lecture, etc) qui va faciliter son expression »

*Psychologue de l'association
Les Pâtes au beurre*

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PENDANT LES ATELIERS

Les sujets sur lesquels les enfants sont invités à s'exprimer avec les autres sont :

- l'annonce de la séparation
- les émotions ressenties
- le conflit de loyauté
- la recomposition familiale.

Plusieurs formes d'expression leur sont proposées :

- le dessin
- la lecture
- la parole
- le théâtre de marionnettes
- les jeux de rôle
- le mime
- le visionnage de vidéos.

INFOS PRATIQUES

DATES ET DURÉE

les ateliers durent 2h et ont lieu 4 mercredis à suivre.

LIEU

La Maison des Familles,
47 rue Ferdinand le Dressay, Vannes
(sur le port rive gauche, face à la capitainerie).

ENGAGEMENT

La présence sur les 4 mercredis est impérative. Un groupe démarre lorsque 4 enfants du même groupe d'âge sont inscrits.

COÛT

une contribution de 20€ par enfant pour l'ensemble des 4 ateliers est demandée, afin de couvrir les frais de goûters et le matériel requis.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTIONS

- contacter le secrétariat de l'Udaf
- **02 97 54 79 18**
- mediation@udaf56.asso.fr
- La médiatrice familiale et le psychologue organisent au préalable une réunion d'information destinée aux parents, à la Maison des familles.

Toutes les questions y sont les bienvenues.



Laurence GUYOT
02 97 54 79 18
mediationCAF-UDAF@udaf56.asso.fr

www.udaf56.fr

UDAF 56 VANNES
47 rue Ferdinand Le Dressay
BP 74 - 56002 VANNES

